

## Enseignement natation enfants

Pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018.  
Sur présentation d'un justificatif le jour du test.

**Le créneau est attribué en fonction du niveau de l'enfant,  
suite à un test d'évaluation.**

Inscrivez votre enfant pour le test qui aura lieu **le Mercredi 13 septembre 2023** en  
téléphonant au Centre Aquatique pendant les heures d'ouverture.  
(05.63.61.37.16)

Suite au test, les maîtres-nageurs vous indiqueront le jour et l'heure de l'activité  
de votre enfant.

Les cours débiteront à partir du mercredi 20 septembre 2023.

Votre enfant a la possibilité de faire 2 séances d'essai jusqu'au  
mercredi 27 septembre 2023  
(sur le créneau attribué).

Le dossier d'inscription : fiche renseignée, paiement (voir au dos) est à rendre à  
l'accueil du Centre aquatique au plus tard le mercredi 4 octobre 2023.  
**Au-delà de cette date si le dossier complet n'est pas enregistré, nous  
considérerons que vous ne validez pas l'inscription à l'activité.**

# **FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES 2023/2024**

## **ENSEIGNEMENT NATATION ENFANTS**

(pour les enfants nés avant le 1er septembre 2018)

DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT // .....

NOM // ..... PRENOM // .....

NOM PARENT // ..... PRENOM PARENT // .....

ADRESSE // .....

CODE POSTAL // ..... VILLE // .....

TELEPHONE // ..... MAIL // .....

Créneau (déterminé par le Centre aquatique, après le test)

JOUR // .....

HEURE // .....

### **TARIFS**

Normal : 222 € +  1 € d'achat de la carte.

Résident sur présentation d'un justificatif de domicile\* : 178 € +  1 € d'achat de la carte.

Je paie comptant : espèces, chèque bancaire (non rempli), carte bancaire, chèques vacances.

Chaque séance dure 45 minutes et est encadrée par un maître-nageur sauveteur.

Les activités se déroulent du mercredi 13 septembre 2022 au mercredi 26 juin 2023, hors vacances scolaires (zone C), jours fériés, fermeture pour vidange réglementaire, incident technique ou compétition.

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

(\* ) Ce tarif s'applique aux usagers domiciliés dans **les communes de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet** (liste ci-dessous), sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an, au nom du responsable légal de l'enfant pratiquant l'activité (facture EDF, eau, téléphone, taxe d'habitation, quittance de loyer...).

*Aigrefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont de Larn, Saint-Amans-Soult et Valdurenque.*

**Il est rappelé aux pratiquants la nécessité de s'assurer que leur état de santé est compatible avec l'activité pratiquée : une visite périodique auprès d'un médecin est la meilleure garantie.**

**La Communauté d'agglomération décline toute responsabilité en cas d'incompatibilité médicale avec les activités physiques proposées par l'établissement, qu'elles soient encadrées ou libres.**

**Les créneaux horaires choisis sont fixes et non modifiables. En cas d'absence, aucune possibilité de récupération et de remboursement possible. Chaque personne ne peut procéder qu'à une seule inscription et doit disposer dossier complet.**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Signature

Centre aquatique de Mazamet  
1 chemin de la Lauze – 81200 Mazamet  
05 63 61 37 16  
contact.centreaquatique@castres-mazamet.com  
[www.castres-mazamet.com](http://www.castres-mazamet.com)